

3 CAUSES

18 ACTIONS POUR 2018

Watermael-Boitsfort est une commune magnifique. Notre commune. Un ensemble de quartiers qui sont autant de havres de paix et de lieux de convivialité et de son patrimoine vert (Soignes, parc, arbres remarquables, etc...). Une communauté d'habitants aussi, forte de sa diversité, de sa dynamique citoyenne et de ses initiatives durables et solidaires. Ce constat, nous sommes nombreuses et nombreux à le partager.

Mais il ne doit pas nous rendre aveugles pour autant. Watermael-Boitsfort est aussi confrontée à des réalités sociales qui ne peuvent être oubliées : les difficultés accrues des jeunes ménages pour s'y installer, un accès de plus en plus difficile à un logement décent, à des commerces de proximité agréables et abordables, aux transports en commun, à des soins de base ou à des places en crèche. Nous connaissons aussi aujourd'hui, toutes et tous les défis énormes auxquels nous faisons face pour préserver notre environnement et ses ressources naturelles. Les questions de l'alimentation, de la mobilité, de l'énergie, de la biodiversité sont au cœur de ces défis. Si nous voulons être à la hauteur, nous ne pouvons plus nous voiler la face par rapport à ces enjeux.

Nier ces réalités, ce serait nier le quotidien de certain-e-s de nos voisin-e-s ou ami-e-s, ce serait aussi nier la nécessaire transition que nous devons mener vers une société plus respectueuse de notre cadre de vie et de l'environnement. Nier ces réalités, ce serait tourner le dos à notre fraternité et à notre responsabilité face aux générations futures.

Nous avons fait de ces réalités les raisons de notre engagement citoyen et politique. Aujourd'hui, nous en faisons une cause commune partagée par 29 candidates et candidats qui rêvent, comme vous, d'une commune qui anticipe les difficultés et qui prend la mesure de son rôle au service de sa population et de son cadre de vie.

Cause commune – Samen werken est un projet d'ouverture. Ce sont des candidat·e·s tantôt militant·e·s socialistes, tantôt militant·e·s de la société civile, mais toujours progressistes et attentif·ve·s à l'épanouissement de toutes et tous au sein de notre commune. Ce projet, nous l'avons construit de manière partagée, avec comme ambition de déployer toute notre énergie et notre enthousiasme au service des habitant·e·s de Watermael-Boitsfort.

C'est sur ce constat que nous désirons défendre collectivement trois grandes causes afin d'améliorer concrètement le cadre de vie et la qualité de vie de nos quartiers : (1) la cause solidaire et citoyenne, (2) la cause éducative et culturelle et (3) la cause éco-sociale, durable et environnementale. Nous avons choisi de décliner ces 3 causes en 18 projets concrets, clairement identifiables et qui ont un impact dans votre quotidien. Nous avons choisi cet exercice contraignant (et frustrant!) consistant à sélectionner un petit nombre de projets concrets (et non des idées, des plans ou encore des réflexions), pour ancrer notre action dans votre vie quotidienne et pour vous permettre, dans 6 ans, de nous juger facilement au regard de nos réalisations.

Enfin, si l'exercice démocratique nécessite la réalisation d'un programme, nous insistons sur le fait que nous ne le voyons pas comme figé, comme définitif. A nos yeux, il constitue le cadre partagé de nos futures actions qui, elles, seront amenées à s'adapter et à s'enrichir au gré des rencontres, des échanges et de leur mise en œuvre dans un processus évolutif et participatif.









- 1. Une **plateforme communale d'achat groupés** (énergie, fournitures scolaires, alimentation durable, équipements sportifs, ...) pour diminuer la facture des citoyen·ne·s;
- 2. Une coordination des acteurs de la lutte contre la pauvreté performante et **deux nouvelles maisons médicales** pour améliorer l'accompagnement social de chacun·e et assurer l'accès à tou·te·s aux soins de santé :
- 3. Une **prime à l'adaptation du logement** et une nouvelle **résidence-service publique** pour garantir le maintien à domicile et l'autonomie de nos aîné · e · s ;
- 4. Une **baisse de la charge fiscale sur le travail** et une augmentation de la prime « be home » pour favoriser l'installation de jeunes ménages et assurer une perception plus juste de l'impôt ;
- 5. Des **budgets participatifs** et 6 coopératives de quartier pour dynamiser la vie de quartier et y organiser plus de solidarité ;
- 6. Un **droit d'initiative citoyenne** pour renforcer la participation active des citoyen·ne·s et de la commune, comme lanceurs d'alertes, dans le débat public ;

#### LA CAUSE

#### **ÉDUCATIVE ET CULTURELLE**

- 7. Une **école communale gratuite** à pédagogie alternative et la poursuite du redéploiement de « La Brise » pour permettre à tous les enfants de suivre leur scolarité dans un établissement public de qualité de notre commune ;
- 8. Un **jumelage de nos écoles** avec d'autres écoles bruxelloises francophones et néerlandophones pour favoriser la rencontre et l'ouverture à la diversité bruxelloise ;
- 9. De **nouvelles places de crèche** et un **service de halte-garderie 24h/24h** pour répondre aux nouveaux modes de travail et pour permettre l'épanouissement des jeunes parents ;
- 10. Un accès gratuit à l'offre culturelle pour les mineur-e-s, les étudiant-e-s et les demandeur-euse-s d'emploi pour favoriser l'émancipation de chacun-e dès le plus jeune âge ;
- 11. Une **Fête des fleurs redéployée sur deux jours** et un **concours bruxellois d'art** dans l'espace public pour renforcer la place de la culture dans l'espace public et pour valoriser notre commune et son histoire ;
- 12. Un « Quart-Marathon », un « Triathlon des familles » et une « Olympiade des quartiers » comme évènements-phares d'un week-end sportif dédié à la valorisation du sport pour tous ;

#### **LA CAUSE**

#### **ÉCO-SOCIALE ET DURABLE**

- 13. Une **zone 30 généralisée** sur l'ensemble du territoire communal, pour un espace public plus sécurisé pour tou·te·s (piétons, cyclistes, motards, automobilistes, enfants, aîné·e·s) et qui améliore notre qualité de l'air ;
- 14. Un service communal d'intervention rapide pour agir directement sur l'état des trottoirs et des voiries, la propreté et l'éclairage public ;
- 15. Une « Ressourcerie » communale comme vecteur d'économie circulaire de proximité pour permettre de dynamiser les échanges, les dons, la récupération et le recyclage entre les habitant·e·s ;
- 16. Une « Agence immobilière communale » pour augmenter la gestion publique de logements privés et l'offre de commerces de proximité et pour accélérer la rénovation du bâti ;
- 17. **150 nouveaux logements moyens** grâce à une politique active de reconversion des bureaux inoccupés pour renforcer la mixité sociale ;
- 18. Une entreprise à but d'emploi pour transformer notre commune en une commune « zéro chômeur de longue durée ».











1. Une plateforme communale d'achat groupés (énergie, fournitures scolaires, alimentation durable, équipements sportifs, ...) pour diminuer la facture des citoyen·ne·s

La commune de Watermael-Boitsfort est la quatrième commune la plus inégalitaire de la Région bruxelloise. Si elle ne concentre statistiquement pas plus de pauvreté que la moyenne régionale, elle se caractérise par une surreprésentation importante des classes les plus aisées. Notre commune est donc marquée par une très forte dualisation de sa population.

Cette surreprésentation des classes les plus aisées a pour conséquence de donner l'impression que la commune ne connaît pas de problème de pauvreté. Les statistiques et le vécu de nombreux-ses de nos habitant-e-s contredisent clairement ce discours. Cette réalité ne peut être niée. Il nous apparait dès lors indispensable de faire cause commune autour de cet enjeu et de prendre nos responsabilités à l'égard de ces habitant-e-s. Nous voulons leur permettre, comme à tous les autres habitant-e-s, de s'épanouir au sein de notre commune.

La première mesure que nous voulons mettre en œuvre dans cette optique est celle de la mutualisation des dépenses quotidiennes (énergie, fourniture scolaire, alimentation durable, équipements sportifs...) en vue de réduire les coûts de celles-ci. Si la commune ne peut mener une politique pour intervenir directement dans ces dépenses, elle peut agir comme catalyseur et devenir un acteur d'une politique de réductions de ces dépenses en créant une plateforme d'achats groupés ouverts à tou-te-s les citoyen-ne-s de notre commune. Les habitant-e-s pourront également proposer des produits à intégrer au sein de la plateforme d'achats, la rendant ainsi participative. La Commune agira comme initiateur, assurera le suivi et la mise en œuvre des achats groupés proposés.

2. Une coordination des acteurs de la lutte contre la pauvreté performante et deux nouvelles maisons médicales pour améliorer l'accompagnement social de chacun·e et assurer l'accès à tou·te·s aux soins de santé

Une deuxième mesure qui nous paraît fondamentale à mettre en place dans ce cadre, est celle de la coordination des acteurs de lutte contre la pauvreté et de l'accès aux soins de santé.

Nous voulons ainsi améliorer encore la coordination sociale sur le territoire communal : le CPAS, les maisons de quartier, les comités de quartier, les mutualités, la société civile, l'ONE, les maisons médicales et le corps médical, la maison de l'emploi, écoles, les services communaux et ses ASBL sont tous des acteurs de la lutte contre la pauvreté qu'il convient de renforcer et de coordonner. Comme c'est déjà le cas, il reviendra au président du CPAS et plus largement au CPAS d'être les responsables de ce programme. Plus largement, nous voulons concrétiser l'ensemble de ces mesures au travers d'un plan local de lutte contre la pauvreté. L'exécution de ce programme sera évaluée annuellement par un rapport du CPAS et discuter lors d'un conseil communal.

Concernant l'accès aux soins de santé, les maisons médicales assurent une politique de prévention et de soins de première ligne, de proximité et de qualité. Cette logique multidisciplinaire et intégrée, au service d'une médecine sociale tournée vers le patient, doit être encouragée. Aujourd'hui la seule maison médicale présente sur le territoire communal ne peut plus accueillir de nouveaux patients. Or de plus en plus de citoyens sont pourtant contraints de reporter des soins pour raisons financières.

Il nous apparaît dès lors fondamental de faire cause commune pour améliorer l'accessibilité aux soins de première ligne dans notre commune en soutenant financièrement l'installation de deux maisons médicales dans les quartiers les plus denses, comme par exemple le quartier du Dries.









3. Une prime à l'adaptation du logement et une nouvelle résidence-service publique pour garantir le maintien à domicile et l'autonomie de nos aîné·e·s

Le vieillissement de la population est une réalité qui, même si elle se marque moins à Bruxelles que dans les autres régions du pays, doit nous mobiliser pour trouver des solutions adaptées à chacune des situations. Le maintien à domicile est une priorité pour garantir l'autonomie de nos aîné-e-s. C'est dans cet esprit qu'il faut permettre l'adaptation des logements existants à l'âge de leur locataire (plainpied, largeur des portes, poignées de soutien, marquage au sol, hauteur des armoires, seuil des cabines de douche, adaptation des sanitaires...) et profiter des progrès de la domotique pour envisager de nouvelles perspectives (boutons d'urgence, capteur de mouvement, sécurité de l'électroménager, ...). Nous voulons renforcer et élargir les actions déjà menées par les asbl « Vivre chez soi » et « Zonienzorg » en cette matière avec la mise sur pied d'une prime à l'adaptation du logement, ciblée pour ce type d'aménagement, à destination des personnes âgées ou présentant un handicap. Nous voulons également stimuler les actions préventions de la chute en collaboration avec les mutuelles, les organisations des ainées et les centres culturelles.

Dans la même logique, nous devons faire cause commune pour assurer un accompagnement de nos aîné·e·s en vue de garantir leur autonomie le plus longtemps possible. Cela passe par la création d'une résidence-service publique avec un accompagnement efficace et des studios adaptés offrant toutes les commodités comme la proximité des services de soins, de services repas à domicile, de centres récréatifs de jour, des salles polyvalentes, de buanderies collectives, etc. – adossée à la maison de repos existante du CPAS.

# 4. Une baisse de la charge fiscale sur le travail et une augmentation de la prime « be home » pour favoriser l'installation de jeunes ménages et assurer une perception plus juste de l'impôt

Watermael-Boitsfort connaît une situation fiscale paradoxale. Notre commune a le plus haut taux de taxation des revenus du travail de toute la Région bruxelloise (7,5% d'additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques). Parallèlement le taux d'additionnels communaux au précompte immobilier, qui représente un impôt sur le capital, se situe dans la moyenne régionale. On note par ailleurs une augmentation de 60% du loyer moyen en dix ans à peine sur notre territoire communal, ce qui traduit l'augmentation de la valeur des biens immobiliers.

Sur le modèle de la Région bruxelloise, qui a réalisé un glissement fiscal similaire, nous proposons de diminuer le taux d'additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques, c'est à dire l'impôt sur le travail, en rééquilibrant la balance entre impôt sur le travail et précompte immobilier. Ce rééquilibrage sera évidemment construit de manière à immuniser les propriétaires occupants grâce à une majoration de la prime régionale « be home ».

Ce faisant, nous voulons offrir un cadre fiscal qui soit le plus adapté possible aux besoins des jeunes ménages désireux de s'installer durablement dans notre commune, tout en faisant contribuer le capital immobilier de manière plus juste.

## 5. Des budgets participatifs et 6 coopératives de quartier pour dynamiser la vie de quartier et y organiser la solidarité

Dans chacun des 6 quartiers de la commune, les initiatives se multiplient. En tant que pouvoir public, la commune doit s'assurer de la participation du plus grand nombre à ces initiatives. Dans chaque quartier, nous proposons de créer une coopérative communale sur un principe simple : 1 habitant (>15 ans), 1 voix.

Au sein de chaque coopérative et en coordination avec les maisons de quartier existantes, la commune apporterait son soutien à l'organisation : d'une école de devoirs pour lutter contre le décrochage scolaire, de lieux de rencontre pour les femmes ou d'achats groupés pour faire baisser la facture des familles. Ces coopératives seront également le catalyseur d'initiatives de quartier et deviendront un partenaire naturel et privilégié de la commune pour le développement des quartiers respectifs.









Enfin, nous voulons instaurer des budgets participatifs pour la réalisation de projets de quartier., L'affectation de ce budget participatif permettra par exemple l'organisation d'évènements conviviaux à vocation sociale et culturelle, l'implantation de nouveaux commerces de proximité ou la valorisation de petits espaces publics grâce à du nouveau mobilier urbain ;

## 6. Un droit d'initiative citoyenne pour renforcer la participation active des citoyen·ne·s et de la commune, comme lanceurs d'alertes, dans le débat public

Ces dernières années, de nombreux débats politiques fondamentaux ont fait l'objet de mobilisation citoyenne qui pour la plupart se sont traduites par des motions débattues en conseil communal : pensons à la motion déclarant la commune hors TTIP/CETA, à celle déclarant la commune hospitalière à l'égard des réfugiés ou encore les motions s'opposant aux visites domiciliaires ou à la réforme des pensions. Nous voulons ici remercier les citoyens qui ont porté ces motions et qui ont permis leur adoption par le Conseil Communal.

On pense souvent que ce type d'initiatives a peu d'impact réel. Pourtant, l'action des parlements wallons et bruxellois sur le CETA a permis de mettre en lumière la prise de conscience collective initiée par les nombreux débats citoyens notamment dans les communes. Dans cette optique, nous ne voulons pas laisser la motion « commune hospitalière » sans action concrète et mettrons tout en œuvre (réquisition de bâtiments non occupés, soutien concret aux hébergeurs...) pour faire de Watermael-Boitsfort, une commune réellement hospitalière.

La voix de Watermael-Boitsfort et de ses habitants doit se faire entendre sur tous les sujets d'importance. Nous proposons ainsi un droit d'initiative citoyenne et de mise à l'enquête publique de tout sujet d'importance, s'il est porté par une des 6 coopératives de quartiers, par le conseil communal, ou par un nombre à définir de citoyens de la commune. Cette enquête publique permettra de renforcer la conscience de l'enjeu en question, comme travail préparatoire au dépôt d'une motion au conseil communal. Dans ce cadre, la commune mettra à disposition ses moyens d'information et de diffusion.







# LA CAUSE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

7. Une école communale gratuite à pédagogie alternative et la poursuite du redéploiement de La Brise pour permettre à tous les enfants de suivre leur scolarité dans un établissement public de qualité de notre commune

Notre commune doit se doter d'un projet éducatif et pédagogique ambitieux qui se structure autour des principes fondamentaux suivants : une école gratuite, laïque, innovante et inclusive.

Nous défendons une véritable gratuité de l'école intégrant le matériel scolaire, les activités culturelles et sportives, les sorties scolaires, un repas chaud et équilibré le midi pour chaque enfant, l'accueil extrascolaire, une étude dirigée encadrée par du personnel habilité. Tous ces éléments forment le socle d'un enseignement de qualité, émancipateur et inclusif. Ils doivent être gratuits. Les différentes études le prouvent : de nombreux parents ont des difficultés à payer les frais liés à la scolarité de leurs enfants. Il nous paraît essentiel de fédérer les énergies et les nouvelles initiatives pour concrétiser ce droit constitutionnel et fondamental.

Comme premier pas concret vers la réduction du coût de l'école, nous voulons mettre sur pied un achat groupé de fournitures scolaires au niveau communal (voir « La cause solidaire et citoyenne »). Cet achat couvrira l'ensemble des fournitures nécessaires à la scolarité des enfants et permettra à l'ensemble des familles de réaliser des économies importantes.

Plus largement, nous voulons renforcer notre enseignement communal fondamental. Ce renforcement passera par la mise en place d'une filière d'immersion linguistique de la maternelle à la sixième primaire dans nos écoles communales, par la concrétisation de classes d'inclusion et de projets d'intégration pour accueillir les élèves à besoins spécifiques au sein de nos écoles et par l'ouverture de nos écoles aux pédagogies actives. Enfin, l'école est surtout construite par la qualité des personnes qui font passer le savoir, c'est pourquoi nous soutiendrons activement le personnel enseignant communal.

Au-delà des enjeux de l'enseignement fondamental, il est notable de remarquer qu'aujourd'hui, seul 1 enfant de notre commune sur 3 a l'occasion de fréquenter un établissement secondaire situé à Watermael-Boitsfort et qu'il n'existe qu'une seule école de l'enseignement secondaire officiel sur toute la commune : la Brise. Nous voulons dès lors mettre en place aujourd'hui un nouveau projet d'école secondaire publique : en poursuivant le redéploiement de l'offre scolaire de La Brise, mais nous aimerions également entamer une étude en vue de mettre sur pied un nouveau projet pédagogique ambitieux.

Enfin, la commune doit organiser un dialogue avec l'ensemble des écoles présents sur son territoire, afin d'étudier les opportunités de collaboration. L'enseignement néerlandophone étant saturé, dû en particulier aux nombreux parents francophones qui y inscrivent leurs enfants afin de leur assurer le bilinguisme, il sera examiné comment la commune peut contribuer à trouver des solutions à cet enjeux et à garantir la liberté de choix philosophique des parents. Dans ce cadre, nous aimerions étudier la possibilité d'engager notre enseignement communal vers des filières bilingues.

Avec la tension démographique que connaît la Région, c'est aujourd'hui que nous devons faire cause commune pour redéployer notre enseignement officiel fondamental et pour rendre possible un projet public qui permette à chaque enfant de poursuivre sa scolarité à Watermael-Boitsfort au sein du réseau officiel.









## 8. Un jumelage de nos écoles avec d'autres écoles bruxelloises francophones et néerlandophones pour favoriser la rencontre et l'ouverture à la diversité bruxelloise

Le projet éducatif de la commune, en tant que pouvoir organisateur, doit reposer sur un socle de respect et d'éducation aux valeurs démocratiques de liberté, de solidarité, d'égalité et de tolérance. Pour ce faire, nous pensons que nous devons faire cause commune pour que la rencontre de l'autre fasse partie du projet pédagogique de nos écoles.

Dans ce cadre, nous voulons jumeler nos écoles fondamentales avec d'autres écoles fondamentales bruxelloises pour créer des espaces de rencontres dès le plus jeune âge de nos enfants. Nous voulons créer ces rencontres entre enfants issus de milieux socio-économiques différents mais aussi entre enfants issus de nos deux communautés linguistiques.

Des projets d'école à école pourront ainsi émerger dans de nombreux domaines scolaires ou extrascolaires (échanges linguistiques, projets socio-culturels...). Ces projets seront aussi l'occasion de repenser l'organisation des classes de dépaysement dans les écoles communales de Watermael-Boitsfort. Nous pensons en effet que, depuis la vente du domaine de Nettinne par la Commune, le projet pédagogique et la qualité des classes de dépaysement ont diminué. Des partenariats avec des communes qui possèdent encore des domaines pour leurs classes de dépaysement seront ainsi également envisagés.

Enfin, nous voulons voir cette action comme point de départ d'une logique plus large : nous vivons dans un monde multiculturel et en perpétuelle évolution. Au niveau de notre commune, il nous apparaît dès lors important de stimuler les contacts et les jumelages avec d'autres communes de notre pays, et dans le monde. Nous voulons évaluer les jumelages existants avec Chantilly et Annan, les concrétiser et tisser des liens avec d'autres communes européennes et belges (par exemple Furnes-Coxyde et Wanze réunis autour du peintre Paul Delvaux). Le jumelage avec Limete doit être approfondi et enfin, nous proposons d'étudier la possibilité d'un jumelage avec une ville ou communauté palestinienne en coopération avec les groupes citoyens établi sur notre commune actifs dans ce domaine. Enfin, plus largement, nous voulons poursuivre l'engagement de notre commune dans des projets de coopération Nord-Sud avec par exemple, Haïti ou encore Kinshasa.

## 9. De nouvelles places de crèche et un service de halte-garderie 24h/24h pour répondre aux nouveaux modes de travail et pour permettre l'épanouissement des jeunes parents

Les lieux d'accueil de la petite enfance sont primordiaux à l'éveil de l'enfant et à sa socialisation. Pour les parents, c'est aussi un espace d'intégration et d'écoute. Au-delà du manque criant de places d'accueil, l'inadéquation de l'offre existante avec les modes de travail actuels est aussi devenue un obstacle à un épanouissement personnel et professionnel de beaucoup de parents, et, en particulier, des femmes. C'est pourquoi, nous voulons mettre en œuvre un accueil qui réponde à ces évolutions.

Watermael-Boitsfort compte une proportion de familles monoparentales élevée (13,5%). Notre commune doit prendre en compte cette réalité et développer une offre adaptée pour permettre à ces familles de vivre dans les meilleures conditions. Nous avons une responsabilité singulière à leur égard car l'accueil de la petite enfance est souvent une condition nécessaire au maintien de la seule ressource financière de ces familles.

Faire cause commune pour augmenter le nombre de places de crèches et pour instaurer des services de halte-garderie 24h/24h dans les crèches communales, c'est permettre à chaque parent soit de continuer son activité professionnelle tenant compte de toutes les contraintes horaires, soit de consacrer du temps à la recherche d'un emploi de qualité.









# 10. Un accès gratuit à l'offre culturelle pour les mineur·e·s, les étudiant·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi pour favoriser l'émancipation de chacun·e dès le plus jeune âge

L'émancipation de chacun·e constitue le fil rouge de notre projet politique. L'émancipation se construit, entre autres, à travers les valeurs que transmet la culture : ouverture au monde, liberté d'expression, curiosité, esprit critique ou encore tolérance. La culture est également un outil qui permet de mettre en valeur la mémoire de notre commune, qui constitue un pilier important de l'épanouissement de chacun·e. Or, l'épanouissement personnel favorise le tissage de liens sociaux et le développement d'une conscience individuelle et collective grâce à la compréhension de l'autre.

Nous portons ainsi un projet culturel ambitieux qui vise la défense des droits culturels et s'articule autour de deux thématiques clés : l'accès à la culture pour tous et par tous. Notre centre culturel, la Vénérie, porte ces valeurs depuis sa création. Nous nous réjouissons d'ailleurs des nouvelles initiatives prises dans le cadre de l'action « posons les voies/voix » par notre centre culturel pour se rapprocher davantage de nos habitant-e-s.

Nous voulons l'aider aujourd'hui à aller un pas plus loin encore en rendant son accès gratuit à tou-te-s les mineur-e-s de la Commune, à tou-te-s ses étudiant-e-s et ses demandeurs-euses d'emploi. Nous sommes conscients que la gratuité seule ne sera pas une garantie d'une participation large de toute la population de la commune. Des actions proactives pour aller à la rencontre de toutes et tous devront accompagner cette mesure afin d'atteindre ses objectifs. Enfin, différentes actions culturelles relatives au devoir de mémoire seront également mises en œuvre (pavés de la mémoire, préservation de l'espace mémoire, adhésion aux « territoires de la mémoire » et promotion d'une maison de la mémoire dans l'immeuble au Rue Gardénia 6...).

Plus largement, nous voulons renforcer la collaboration entre le centre culturel de la Vénérie et le Gemeenschapscentrum WABO et concrétiser cette collaboration au travers d'actions communes.

## 11. Une Fête des fleurs redéployée sur deux jours et un concours bruxellois d'art dans l'espace public pour renforcer la place de la culture dans l'espace public et pour valoriser notre commune et son histoire

Aller à la rencontre de l'espace urbain, c'est permettre à la culture de sortir de ses murs pour retrouver une expression publique, accessible au plus grand nombre. C'est ce qui fait notamment la valeur de notre centre culturel, la Vénerie, ou de notre académie des Beaux-Arts.

C'est aussi créer des espaces de dialogues entre culture et citoyen·ne·s en phase avec leurs aspirations. C'est donc un élément, parmi des dizaines d'autres, qui renforce la thématique « la culture par tous ».

Enfin, c'est l'occasion de mettre la culture au service de l'embellissement et de la convivialité de notre commune en rassemblant les habitant·e·s de cultures ou de langues différentes.

C'est pour toutes ces raisons que nous voulons trouver les solutions financières et les partenariats nécessaires pour permettre à la Vénérie de réorganiser la Fête des fleurs sur deux jours et lui permettre ainsi de renouer avec sa belle histoire.

Plus encore, nous voulons créer, en collaboration avec la Vénérie et notre Académie des Beaux-Arts, un nouvel évènement culturel majeur : un concours d'art monumental permettant d'embellir nos quartiers en donnant la part belle à des jeunes artistes locaux. Il s'agirait par exemple de valoriser les murs aveugles des bâtiments et des habitations de la commune avec des productions artistiques diverses. Cette valorisation pourrait être l'occasion de mettre en lumière l'histoire de certains de nos quartiers.







12. Un « Quart-Marathon », un « Triathlon des familles » et une « Olympiade des quartiers » comme évènements-phares d'un week-end sportif dédié à la valorisation du sport pour tous

Le sport, c'est la santé, c'est bien connu ! Mais le sport est aussi un catalyseur de bonne humeur, de convivialité, de partage et de beaux moments en famille. Watermael-Boitsfort possède une infrastructure sportive remarquable et nous voulons la valoriser encore plus au travers d'activités familiales et sportives.

Par ailleurs, notre commune est caractérisée par un environnement et des espaces verts exceptionnels. Pour mettre en valeur nos infrastructures et ce paysage, nous proposons d'organiser un grand week-end sportif tous les ans, en profitant du Stade des 3 Tilleuls comme cœur battant de l'action, avec trois évènements-phares :

- Un « Quart-Marathon » soit 10,55 km de course à pied pour les amateurs à travers la commune avec une arrivée au Stade des 3 Tilleuls;
- Un « Triathlon des familles » en relais en profitant de la piscine du Calypso, d'un parcours vélo dans la commune, avec une arrivée d'un parcours de course à pied au Stade des 3 Tilleuls.
- Une « Olympiade des quartiers » avec des équipes composées au sein des 6 coopératives de quartiers (voir « La cause solidaire et citoyenne ») en vue de concourir à 12 épreuves sportives et décerner le Quartier vainqueur.







#### LA CAUSE ÉCO-SOCIALE ET DURABLE

13. Une zone 30 généralisée sur l'ensemble du territoire communal plus sécurisé pour tou·te·s (piétons, cyclistes, motards, automobilistes, enfants, aîné·e·s) et qui améliore notre qualité de l'air.

De plus en plus de moyens de transports se côtoient sur l'espace public : voitures, piétons, vélos, trottinettes électriques... Cette situation ne fera que se renforcer dans les années qui viennent avec le développement de logiques multimodales dans les déplacements des habitant·e·s.

Requalifier, en une législature, l'ensemble du territoire communal en zone 30, c'est avant tout l'occasion de repenser l'espace public et de le rénover en profondeur en offrant plus de place aux piétons et aux cyclistes, pour assurer leur sécurité. C'est aussi une mesure pensée pour la qualité de vie puisqu'elle diminuera la pollution de l'air et la pollution sonore de nos quartiers. Il s'agit aussi d'aménager les rues moins fréquentées en zone de jeu pour les enfants.

Mettre nos voiries en zone 30, c'est surtout faire cause commune pour la réappropriation des espaces publics par tous et pour tous et singulièrement pour les habitants les plus vulnérables, nos aîné·e·s et nos enfants. Nous proposons ainsi que pour chaque réaménagement d'espace public, l'adaptation à leurs besoins spécifiques soit prise comme ligne de conduite. Dans ce cadre, nous plaidons pour l'adhésion de la Commune au projet « Villes amies des ainé·e·s » de l'Organisation Mondiale de la Santé.

## 14. Un service communal d'intervention rapide pour agir directement sur l'état des trottoirs et des voiries, la propreté et l'éclairage public

La qualité de l'espace public est un indicateur important pour juger de la qualité de vie quotidienne des citoyen·ne·s de notre commune. Au-delà des grands travaux et des grandes rénovations d'espaces publics, celui-ci souffre bien souvent de « petits problèmes » qui empoissonnent le quotidien de leurs utilisateurs : pavés déchaussés, dalles ballottantes (qui cachent une flaque d'eau...), potelets renversés, mégots de cigarettes, poubelles publiques pleines, problèmes de propreté autour des bulles à verre, panne d'éclairage public...

A l'instar de la commune d'Ixelles, nous voulons mettre sur pied une méthode systématique qui vise à la réparation et à la remise en état des espaces publics. Concrètement, chaque semaine une voirie sera parcourue pour réaliser son inspection minutieuse en testant tous les pavés, toutes les dalles et pour marquer les défauts rencontrés. Une alerte est également transmise à l'ensemble des autres services communaux ou régionaux responsables pour d'autres petites réparations. Un toute-boîte est aussi distribué pour informer les riverain·e·s et pour leur permettre de signaler des défauts qui n'auraient pas été remarqués afin que tous soient réparés en un passage.

Enfin, cette mesure doit évidemment s'accompagner de rénovation plus en profondeur de différentes voiries. C'est pourquoi nous voulons une augmentation importante de l'investissement communal dans la rénovation des voiries, afin d'être en mesure de réaliser les grands travaux nécessaires.

# 15. Une « Ressourcerie » communale comme vecteur d'économie circulaire de proximité pour permettre de dynamiser les échanges, les dons, la récupération et le recyclage entre les habitant·e·s

La Commune de Watermael-Boitsfort est déjà engagée dans les initiatives de réutilisation et de réparation d'objets usagés, à travers des évènements tels que la « donnerie », les « repairs cafés », le « vestiaire solidaire » ... Nous voulons aller un pas plus loin en rendant ces initiatives pérennes et structurelles. En effet, chacun·e sait qu'il devient urgent d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

Nous voulons dès lors ouvrir un local où les citoyen-ne-s viendraient donner des objets (petits meubles, appareils électroménagers, vêtements) dont ils n'auraient plus besoin afin de leur offrir une seconde vie, les réparer ou de les réemployer. La commune pourrait également mettre sur un pied un système de collecte à domicile. Ce local permettrait dès lors aux ménages à faible pouvoir d'achat de









venir acheter, à moindre coût, des biens toujours utilisables et de qualités. Il serait un endroit d'échanges et de liens sociaux entre les habitant-e-s.

En outre, ce projet permettrait de réduire les déchets en revalorisant les ressources et en modifiant nos habitudes de consommation, mais également de favoriser l'économie circulaire et les circuits courts. Notons enfin que le projet a une dimension d'insertion sociale, puisque nous créerons de nouveaux emplois qui pourraient permettre la réinsertion au travail de demandeur euse s d'emplois, exclus du marché du travail.

#### 16. Une « Agence immobilière communale » pour augmenter la gestion publique de logements privés et l'offre de commerces de proximité et pour accélérer la rénovation du bâti

En 10 ans, sur la période 2006-2016, le loyer moyen à Watermael-Boitsfort a augmenté de 60%. Aujourd'hui, notre commune est la plus chère de toute la Région bruxelloise. Cela démontre, pour peu que cela soit nécessaire, la tension en matière de logements qui existe dans notre commune et le manque d'une offre suffisante de logements à des loyers abordables. Par ailleurs, nul besoin non plus de rappeler la situation difficile de l'offre commerciale de proximité au sein de notre commune. Il y a dès lors une nécessité de renforcer cette offre de commerces de proximité pour redynamiser le tissu commercial de la commune.

Dans ces deux enjeux, la commune, comme pouvoir public, a un rôle central à jouer. En créant une « Agence immobilière communale », sur le modèle d'une agence immobilière sociale (AIS), c'est à dire en offrant au propriétaire privé un loyer garanti et l'entretien du bien, en échange d'un loyer en deçà des prix du marché. Grâce à ces biens à loyer modéré, l'AIC pourrait offrir trois types de biens :

- Des logements moyens: il manque cruellement de logements moyens dans la commune pour faire pression à la baisse sur les loyers en offrant des logements plus adaptés à la classe moyenne;
- Des espaces commerciaux : l'offre de commerces de proximité (boulangerie, boucherie, fromager, épicier, etc.) contribue à la convivialité de la commune et il est nécessaire d'attirer de nouveaux commerçants dans la commune à travers une politique active basée sur une étude des besoins des différents quartiers;
- Des logements à finalité sociale: malgré la proportion importante de logements sociaux dans la commune, plus de 40.000 ménages bruxellois sont en attente d'un logement social, nous devons renforcer la présence de logements AIS dans la commune, vecteurs de mixité sociale, plutôt que des grands immeubles qui concentrent une population fragilisée. La collaboration avec les AIS existantes est évidemment indispensable pour ce dernier point.

La redynamisation de la place Keym et des commerces du quartier des Archiducs seront deux projets prioritaires pour cette nouvelle AIC. En parallèle, nous voulons, en concertation avec les commerçants, lancer une carte de fidélité dans les commerces de proximité de la commune favorisant ainsi le circuit court au sein de notre commune.

## 17. 150 nouveaux logements moyens grâce à une politique active de reconversion des bureaux inoccupés pour renforcer la mixité sociale

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer à tous les niveaux de pouvoir. Un logement accessible et de bonne qualité constitue, avec l'emploi, un des leviers de l'émancipation sociale. Il s'agit d'un enjeu majeur de la transition éco-sociale et de la lutte contre les inégalités.

La commune a un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre d'un véritable droit inconditionnel au logement. Au travers des outils dont elle dispose, la commune est à la fois le bras armé de la politique régionale du logement et un véritable moteur du développement local du logement, donnant les impulsions en matière de construction de logements neufs, de localisation et de qualité du bâti, de mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat, de protection des citoyens les plus vulnérables, etc.







A Watermael-Boitsfort, nous connaissons une situation en grand écart : notre commune connaît d'une part le plus haut taux de logements sociaux de la Région bruxellois, 20% du parc de logements, et d'autre part une importante offre de logements « luxueux ». C'est ainsi que la commune manque cruellement de logements moyens. Or ce type de logements est indispensable pour accueillir des jeunes ménages ou pour permettre par exemple l'installation de familles monoparentales ou encore pour assurer une mixité sociale au sein de nos quartiers.

Nous plaidons ici pour la mise en place d'une politique ambitieuse de création de logements moyens grâce à la rénovation et la transformation de bureaux inoccupés, à une application ciblée des charges d'urbanisme ou encore au travers de nouveaux modèles de développement de projets tels que les community land trust ou les achats groupés d'immeubles privés par exemple. En parallèle, nous estimons qu'une réflexion visant à faciliter la divisibilité des immeubles en plusieurs logements doit être menée.

#### 18. Une entreprise à but d'emploi pour transformer notre commune en une commune « zéro chômeur de longue durée »

Il y a actuellement environ 9% de chômeur euse s de longue durée sur le territoire de la commune. Ces personnes privées d'un emploi ne peuvent pas vivre une existence digne. Cette situation n'est évidemment pas acceptable et ne fait que renforcer le caractère dual de notre commune.

Nous voulons éradiquer le chômage de longue durée. A l'instar de ce qui est fait dans plusieurs communes françaises, nous souhaitons que Watermael-Boitsfort devienne pionnière dans la lutte contre ce fléau. Il s'agit de proposer à toute personne privée durablement d'emploi et qui le souhaite, un emploi en contrat à durée indéterminée au salaire minimum, à temps choisi, et adapté à ses compétences.

Une entreprise à but d'emploi (EBE), non lucrative, sera créée sur le territoire de la commune, sur le modèle des 10 EBE qui fonctionnent en France. Cette EBE aura pour objectif premier la création d'emplois en fonction des besoins du territoire. La démarche de cette EBE (à l'inverse des entreprises « classiques ») sera de partir des compétences et des souhaits de toutes les personnes concernées, sans sélection, pour rechercher, parmi l'ensemble des travaux utiles répondant aux besoins des divers acteurs du territoire (habitants, entreprises, institutions...), ceux qui correspondront aux savoirfaire de celles-ci. L'objectif sera de montrer que personne n'est « inemployable » et que chacun à des compétences qui peuvent être valorisées et utiles à tou·te·s, si l'on se donne la peine de les chercher et de les développer.

Cette initiative sera enfin l'occasion de remettre l'emploi au cœur de l'action communale. Pour réaliser ce projet, nous voulons désigner un échevin de l'emploi. Cette nouvelle compétence permettra par ailleurs de relayer et de faire une promotion plus large des actions de la maison de l'emploi et du CPAS

de la commune et de mieux coordonner le travail avec d'autres services comme par exemple, le service de prévention. D'autres actions (amélioration du fonctionnement de l'ALE,...) devront également être mises en œuvre dans ce cadre.



